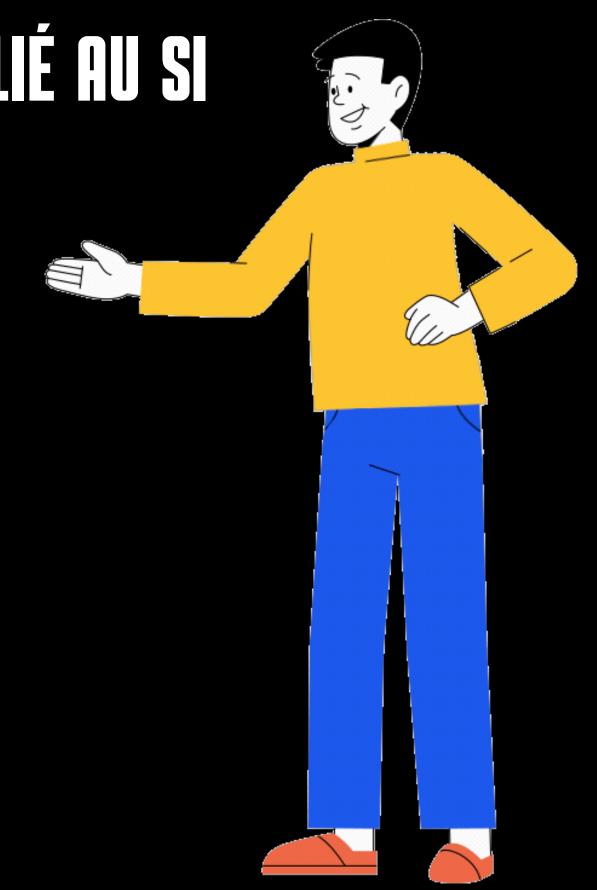
ANALYSE DES RISQUES DU SI

Présenté par l'équipe de choc

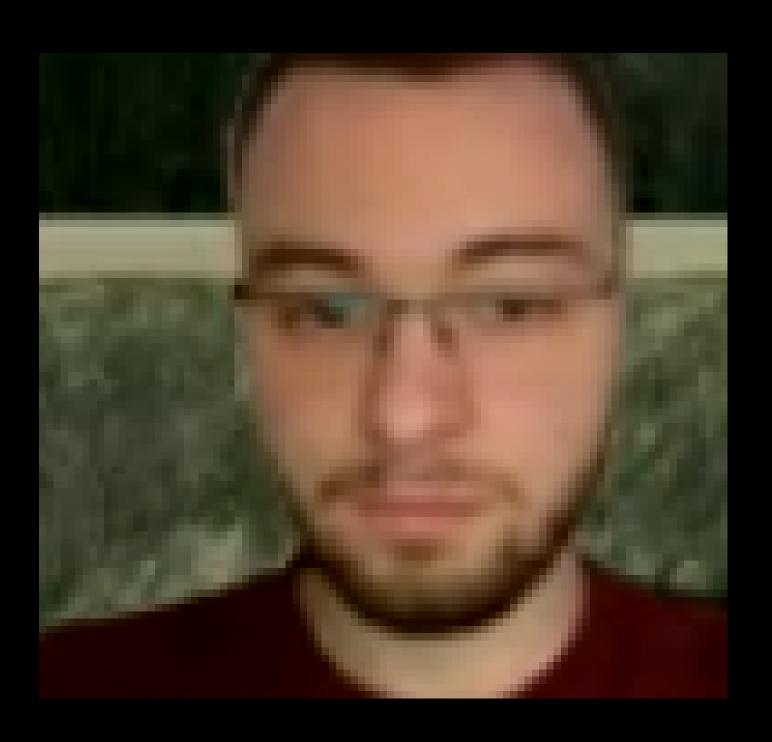
ÉTUDE DE CAS 2 : RISQUE ORGANISATIONNEL LIÉ AU SI

SOMMAIRE

- 1 IDENTIFIER LES RISQUES ORGANISATIONNELS
- 2 ÉVALUER LA GRAVITÉ ET LA VRAISEMBLANCE
- PROPOSER DES MESURES DE TRAITEMENT
- 4 ÉLABORER UN PLAN D'ACTION

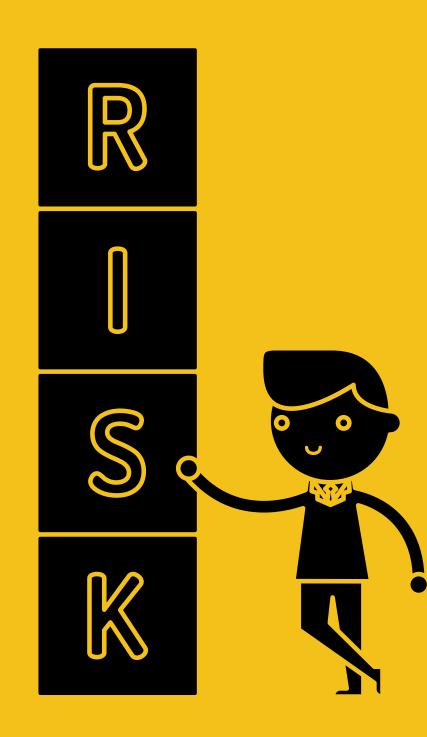


LE RISQUE:



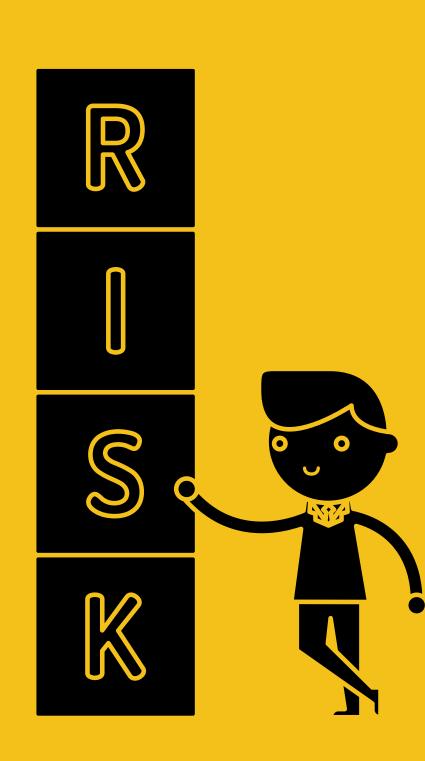
IDENTIFIER LES RISQUES ORGANISATIONNELS

- Risque organisation (fit par rapport aux processus de l'entreprise, minimise l'ampleur du niveau d'adaptation des employés)
- Risque de perte de compétence lié à la perte d'effectif (résistant au changement quitte l'entreprise)



IDENTIFIER LES RISQUES ORGANISATIONNELS

- Risque manque de formation (mauvaise utilisation outils / perte productivité / tire vers une résistance au changement)
- Risque panne matériel (risque mauvaise organisation / adaptation / productivité)
- Risque sécurité matériel (cybersec, panne, perte de données)
- Mauvaise communication



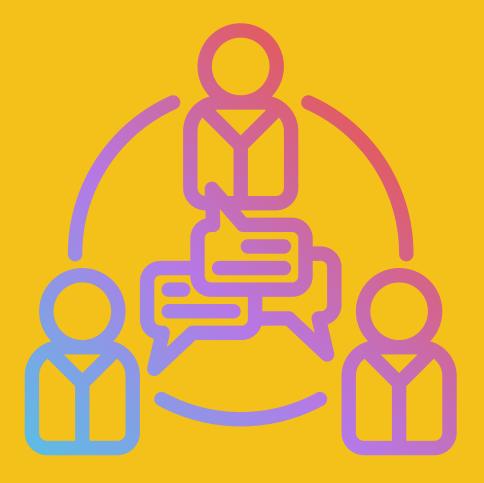
Gravité					
4. Maximal		5			
3. Important		4	1		
2. Limité	2	3			
1. Negligeable			6		
	1. Negligeable	2. Limité	3. Important	4. Maximal	Vraisemblance

ÉVALUER LA GRAVITÉ ET LA VRAISEMBLANCE

- 1- Risque organisation (fit par rapport aux processus de l'entreprise, minimise l'ampleur du niveau d'adaptation des employés)
- 2- Risque de **perte de**compétence lié à la perte
 d'effectif (résistant au
 changement quitte navire)
- 3- Risque manque de formation (mauvaise utilisation outils / perte productivité / tire vers une résistance au changement
- 4- Risque panne matériel, risque mauvaise organisation / adaptation / productivité
- 5- Risque sécurité matériel (cybersec, panne, perte de données)
- 6- Mauvaise communication

PROPOSER DES MESURES DE TRAITEMENT

- Formation: Organiser des sessions de formation adaptées pour les employés afin de s'assurer qu'ils comprennent bien le nouvel outil et ses bénéfices.
- Communication : Mettre en place une stratégie de communication proactive pour informer tous les employés des changements, des attentes et des bénéfices du nouveau système.



PROPOSER DES MESURES DE TRAITEMENT

- Gestion du changement : Créer un comité de gestion du changement qui inclut des représentants des différentes équipes pour faciliter l'adoption du nouveau système.
- Support technique: Fournir un support technique disponible pour aider les utilisateurs en cas de difficultés avec le nouveau système.
- Plan de continuité: Élaborer un plan de continuité des opérations pour gérer les pannes matérielles ou les cyberattaques.

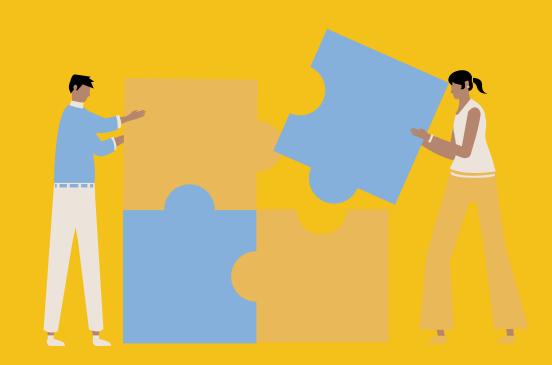
Formation:

- · Identifier les besoins :
 - Audit des compétences et plan de formation personnalisé.
- · Organiser des sessions :
 - Formation pratique/théorique avec supports adaptés.
 - Responsable : RH et formateurs externes
 - Échéance: 1 mois avant déploiement.

Communication:

- Plan de communication :
 - Canaux, messages clés, présentations, FAQ.
- Diffusion régulière :
 - Réunions pré-lancement, communication continue.
 - Responsable: Communication interne (mail, conférence)
 - Échéance: 2 mois avant déploiement.

Gestion du Changement:



- · Créer un comité de gestion du changement :
 - Représentants des différentes équipes.
 - Réunions régulières pour discuter des préoccupations/retours des employés.
- Faciliter l'engagement des employés :
 - o Ateliers pour recueillir des retours
 - o Promotion des bénéfices au travers de témoignages
 - Responsable : RH
 - Échéance: 3 mois avant déploiement

Support Technique:

- Assistance technique :
 - Équipe dédiée, système de tickets.



- SLA définis, formation au nouveau système.
- Responsable: Informatique
- Échéance: 1 mois avant déploiement.



Plan de Continuité:

- · Réponse aux incidents :
 - Scénarios, sauvegarde/restauration.
- Tests réguliers :
 - Simulations, ajustements.
 - Responsable : Sécurité SI
 - Échéance: 1 mois avant déploiement



GRACIAS



Bisous <3<3<3